

CROIX ET CALVAIRES D'ELOYES

N° 1

Calvaire de la Cotelle.

Situé à proximité de la rue du Jarménil, ce monument repose sur un triple socle en escaliers surmonté d'un support cubique de 56 cm de côté. Son fût est carré et massif ancré par trois tenons de fer. Légèrement pyramidal, il s'élève à trois mètres de hauteur. Il est en grès rose.

L'avers de la croix, côté nord, est orné d'un ostensoir, le revers et les bras de la croix sont décorés d'une couronne.

Ce calvaire semble très ancien et ne porte pas d'inscription visible. Il daterait de 1869 ?



N° 2

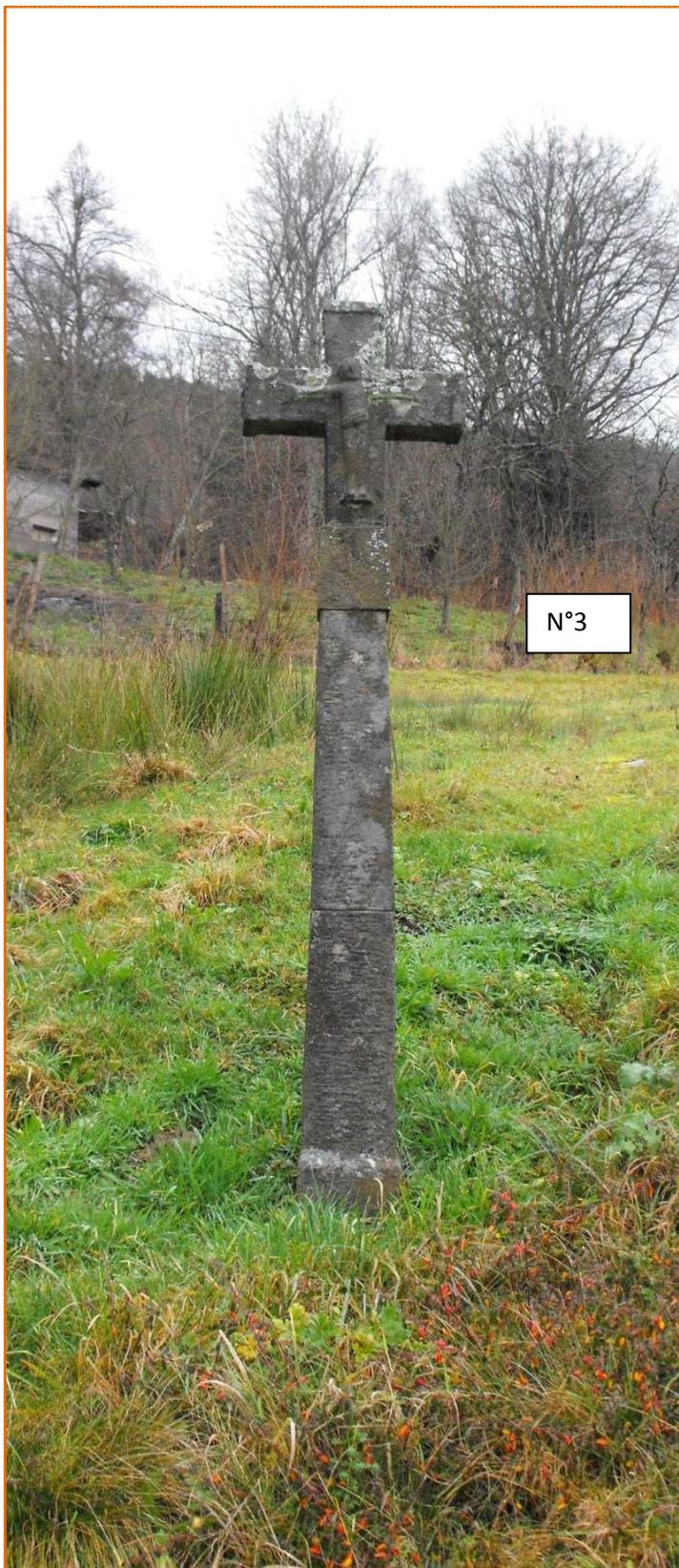
La Croix de Dévotion « rue Leduc »

Ce calvaire est situé en haut de la rue Leduc à gauche, sur la propriété de Mr ANCEL. Il repose sur un double socle de pierres, surmonté d'un cube de 60 cm de côté. La hauteur totale est de 3,34m.

Le fût carré est pyramidal. Il est endommagé sous le croisillon. Celui-ci est dentelé à ses extrémités et à sa base.

L'avers de croix tourné à l'Est est orné d'un ostensoir et le revers d'une couronne. Des inscriptions peu lisibles existent sur le socle.

REGENEREEN L'HONNEUR DE LA SAINT...TINITE...PAR
...JEAN GI...RO(G) AN 1869. (D'après les documents de Pierre
MATHIFUJ)



N° 3

La Croix Julot « rue Leduc »

Ce calvaire est situé tout en haut de la rue Leduc, côté droit. En grès rose, il a une hauteur total de 2.3m.

Le fût est carré, et pyramidal. Il repose sur un socle enfoui dans le sol d'un pré à forte pente. Le croisillon porte sur l'avers un Christ sculpté en relief, dont les bras sont tirés horizontalement. Sur le revers, côté Est un ostensorio est sculpté, lui aussi en relief. Les bras de croix sont décorés d'une rosace.

Aucune inscription ne peut être relevée.

D'après les documents de Pierre MATHIEU, sur le socle on pourrait retrouver « EN L'HONNEUR DE NICOLA »

N° 4

Calvaire de la rue de la Libération

Il a été déplacé d'une dizaine de mètres entre 2009 et 2010. Il repose sur un socle carré de grès gris biaisé avec une marche d'escaliers sur un côté.

Le fût est octogonal et légèrement tronconique. Ce calvaire s'élève à 3,90 m.

Il a probablement été restauré et même modifié ? La croix est différente de tous les autres monuments, sa forme particulière et ajouré retient l'attention. Un bracelet entoure de chaque élément du croisillon.

On y lit une petite inscription : LEROY – F 1978. Le fût supporte une niche extérieure qui abrite la Vierge et l'Enfant Jésus, à 2,50 m de hauteur.



N°4



N°4 niche



N°5

N° 5

Le Calvaire de l'Hospice

Il est situé rue Charles de Gaulle à proximité de la maison paroissiale. Il repose sur un socle de 80 x 80 cm élevé par une marche d'escalier. La hauteur totale est de 3,30 m.

Le fût est carré légèrement pyramidal; il comprend une niche en creux, vide, à la hauteur du regard. Le devant de croix, au nord, comporte une rosace entrelacée ; le derrière porte les trois lettres J.H.S.

Cette croix très ancienne est datée de 1605 avec quelques inscriptions peu lisibles.

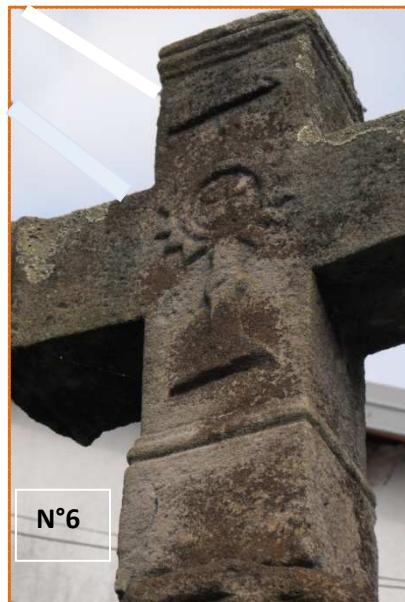
N° 6

Croix de la rue Rolanchatel

Cette croix repose sur un socle carré de 1m x 1 m en grès rose. Le fût en grès gris est octogonal et tronconique et mesure 3,40 m. A mi-hauteur, une niche vide est creusée dans le fût côté ouest.

L'avers de la croix est orné d'un ostensorio, le revers porte une couronne avec une petite croix au milieu. Le pied du croisillon est fracturé.

Aucune inscription n'est lisible sur ce calvaire.



N°6

N°6



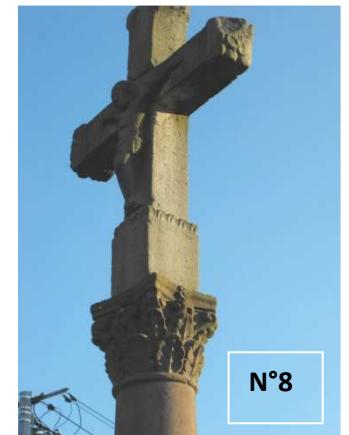
N° 7

Pierre de la Brochotte

Située à l'extrémité de la petite route de montagne, entre deux habitations, cette pierre est incorporée dans un ancien mur.

Elle mesure 50 x 46 cm avec un double cadre gravé dans lequel une croix à pattes triangulaires est sculptée en creux. Le pied est plus développé. Les deux bras de croix ont un cœur à leur extrémité.

Datée de 1830, quelques inscriptions restent lisibles : DIEU – AVE et le chiffre 21 ;



N°8

N°8

Le calvaire de la croix de Mission.

Situé à l'entrée de la rue des Chênes, à droite sur la petite place de la Croix de Mission, ce monument bien entretenu, est décoré d'un conifère taillé et de deux placettes de fleurissement. Tout autour une garniture de galets de Moselle, semi-circulaire couvre une surface de 35 m². La croix en grès rose est orientée N/S. Ce calvaire repose sur un socle de pierres plates. Le fût biaisé est supporté par un dé de 70x70x90 cm. Le chapiteau est finement orné de feuilles d'acanthe. Le Christ est taillé dans la masse. Les bras du croisillon sont fins, allongés et garnis à leurs extrémités d'une double rose à 6 pétales.

A la basse du fût, on peut lire : Mission 1761...

Restauré en 1842. En dessous sur le socle : Mission et Jubilé de 1875 – PIE IX PAPE

N°9

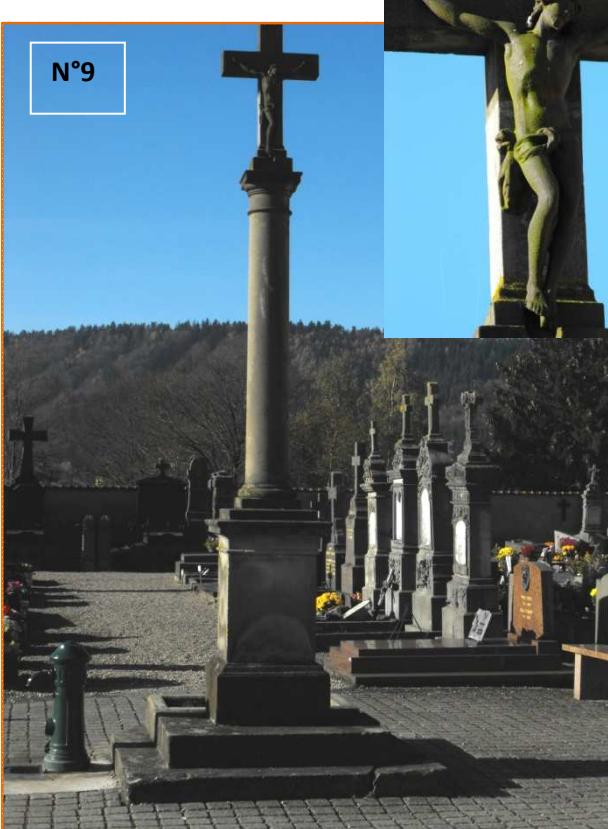
La croix du cimetière.

Le cimetière est situé à l'angle de la rue des Chênes et du chemin du pré normand. Le calvaire est excentré au nord du cimetière.

Le monument a une hauteur de 4.6 m, tourné au Nord. Le fût est circulaire en grès gris, il repose sur un socle carré de 1.2m de coté. En dessous une plate-forme, avec deux marches d'escalier, supporte l'ensemble. Le croisillon est orné d'un Christ consolateur en métal lumineux. Un récipient de pierre ; de 1.0 m x 0.5 m, attenant au calvaire, peut servir de jardinet à fleurs ou de fontaine.

Seule une petite inscription anodine figure à la base du socle « COLIN - EPINAL »

N°9



N°10

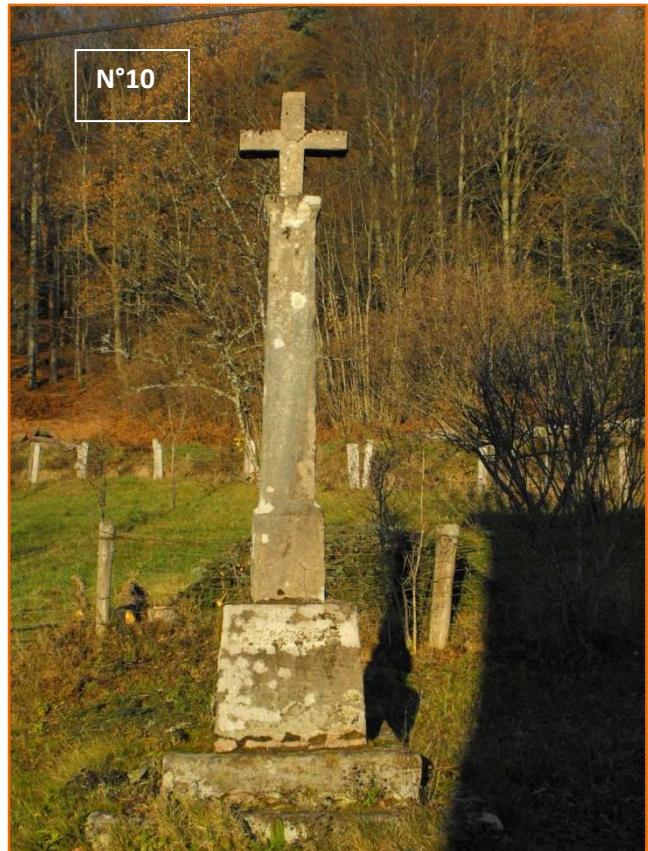
La croix du Frêne.

Elle est située à proximité du carrefour de la petite route des Cuveaux et de la route de la Rozière.

Sa hauteur totale est de 3.3m. En grès rose le tronc est cubique de 0.6m de coté et biaisé sur le haut. L'assise est un socle de 1.5m x 1.5m constitué de 2 marches d'escalier. Le fût massif et carré, porte une collerette sous le croisillon. La croix est nue et semble avoir été reconstituée. Ce monument est érodé par les vents de la vallée. Les inscriptions du socle sont peus lisibles. D'après les documents de Pierre MATHIEU, il est écrit « Cette Croix a été faite à l'honneur de DIEU par Claude DEMANGEL et Marguerite sa femme » vers 1870.

C'est une croix de dévotion.

N°10



N°11

Le Calvaire de GROSHAUT.

Situé en plein massif du FOSSARD, au lieu-dit « GROSHAUT », à l'Ouest d'un important carrefour de chemins et routes forestières, ce monument repose sur une base constituée de 3 marches d'escalier de 1.9m x 1.9m. Le cube supportant le fût mesure 0.7m de coté, il est biaisé à sa partie supérieure. Le fût carré, légèrement pyramidal, se termine par des moulures sous le croisillon.

La croix est sans ornement. Son orientation est N/S. la hauteur totale du calvaire est de 3.3m. Le fût est daté de 1818, tandis que le socle indique 1767. Les inscriptions peu visibles, relevées dans les ouvrages de Pierre MATHIEU sont : « CETTE CROIX EST FAITE A L HONNEUR DE LA MORT ET PASSION DE N.S.J.C. ET PAR LA DEVOTION ... DE MANGEL DE LA DORMA - 1767 »

N°12 Le Calvaire de FEING-HERRY

Situé dans le massif du Fossard, il est haut de 3.3m et orienté N/S comme tous les calvaires dans ce massif. Le cube repose sur une assise de pierre en grès rose de 1.05m de coté. Le fût carré est pyramidal, puis mouluré à sa partie haute. La croix est pâtées. Sur l'avers coté sud, un ostensoir est sculpté en bas relief; sur le revers une couronne tressée comprend une petite croix au centre.



Bien protégée du vent et de la pollution par la forêt, ce monument est en bon état. On y relève deux dates : 1756 et 1882 et on peut lire « CETTE CROU A ETE FAITE A L'ONEUR DE DIEU PAR ENIC M.R.S.F.POUR UN PERSON DEVORE DU LOU – 1756 »

Cette croix aurait été élevée, en mémoire d'une jeune fille, dévorée par un loup.



N°13

La croix du Houx.

Située dans le petit FOSSARD, et difficile à trouver au milieu de grands sapins, elle aurait été déplacée. Elle a une hauteur de 2.8m. Le socle est un cube de 0.5m de coté. Le fût est fin et carré, légèrement pyramidal. L'avers de croix coté Nord, est orné d'un ostensoir ; en dessous une petite niche est incrustée dans le fût. Le revers porte une petite couronne avec une croix gravée au centre. Les bras de croix sont fin et pâtées et ornés de ciselures. Aucune inscription n'est relevée sur ce calvaire en grès rose.

Des vestiges de constructions et des tas de pierres à proximité, témoignent d'un habitat disparu.



N°14

La croix de la Borne Martin

Située en contrebas d'un chemin forestier sous « la Pierre Huguenaud », au milieu de grands sapins on se laisse surprendre par la présence de cette croix debout le long d'un mur en pierre et non loin du ruisseau de la Borne Martin. Elle repose sur deux escaliers. Elle a une hauteur de 3.0 m. Le socle est un cube de 0.5 m de coté. Le fût est carré, légèrement pyramidal. Le revers de la croix, est orné d'une rosace avec en son centre un cœur. Sur l'avers se trouve une petite bannière surplombant un ostensorio. L'extrémité des bras de croix porte des rosaces composées de 2 coeurs et de 2 arabesques. Sur la partie avant du socle d'anciennes inscriptions restent lisibles : « CROIX A ETE – FAITE A L HO – NEUR DE DIEU – P.S ...C.D...ET -.....1729

En partie basse et arrière du fût on peut lire l'inscription « RELEVÉE PAR -J.M GADAUT - ANNÉE 2005 »

Lors du recensement de Pierre MATHIEU il ne restait que le socle en très mauvais état.

